

FEDERATION
DES SERVICES
PUBLICS

la
cggt

N M C A
NICE METROPOLE CÔTE D'AZUR

SYNDICAT
CGT NICE MÉTROPOLÉ CÔTE D'AZUR
MAIRIE DE NICE - C.C.A.S. VILLE DE
NICE - MÉTROPOLÉ NCA

PLATEFORME DU XVÈME CORPS

**NOUS NE SOMMES PAS DES HÉROS, NOUS
SOMMES DES PROFESSIONNEL.LE.S**

AYEZ LE BON RÉFLÈXE, CONTACTEZ LA CGT



33 Avenue Jean Médecin 06000 Nice
04.97.13.24.11

L'Arénas - immeuble: le Phare
405, Promenade des Anglais
06202 Nice cedex 3 BP3087

04.89.98.14.51

Depuis le début de la crise sanitaire, vos représentants du personnel CGT ont porté vos revendications et inquiétudes afin de garantir votre santé ainsi que vos conditions de travail.



Nous avons obtenu sur le Centre d'Accueil de Jour :

1. Le renfort des agents de sécurité ;
2. Le renfort des travailleurs sociaux ;
3. La mise à disposition de matériel suffisant (masques, gel hydro-alcoolique, gants ...) ;
4. Le respect du nombre de personnes accueillies afin de respecter la distanciation physique ;
5. La mise en place de barrières extérieures afin de réguler l'afflux des personnes ;
6. La mise en place temporaire d'un équipage de la Police Municipale sur les horaires spécifiques ;
7. La mise en place d'un roulement incluant un jour de repos en semaine pour les équipes présentes sur le terrain.



Nous avons obtenu au Pôle Domiciliation et Accès aux Droits :

1. Le renfort des agents de sécurité ;
2. Le renfort des agents sociaux ;
3. La mise à disposition de matériel suffisant (masques, gel hydro-alcoolique, gants ...)
4. L'aménagement de la distribution du courrier ;
5. La mise à disponibilité de visières de protection.

Nous avons obtenu plus généralement :

1. Le maintien des rémunérations sans perte de salaire pour l'ensemble des agents y compris ceux en ASA ;
2. Le maintien des tickets restaurant pour l'ensemble des agents y compris ceux en ASA ;
3. Le report des congés 2019 jusqu'au 31 décembre 2020 ;
4. Le maintien des agents en télétravail dès que cela est possible, même au delà du 2 juin.



Cependant il nous faut continuer d'être revendicatif afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, mais également les conditions de travail des agents.

Aussi nous exigeons :

1. Le renfort de travailleurs sociaux sur l'ensemble du XVème corps ;
2. L'embauche à temps plein d'une psychologue sur le CAJ ;
3. L'embauche à temps plein d'une infirmière pour l'ensemble du bâtiment ;
4. Un réel groupe de travail sur l'ensemble des services de la précarité, afin d'avoir une réflexion globale sur l'aménagement des locaux et les conditions de travail ;
5. L'aménagement et la réfection des bureaux et des salles communes ;
6. L'aménagement d'une réelle salle de repos pour l'ensemble des agents ;
7. L'interdiction au stationnement devant la cour du CAJ, hormis les livraisons et le personnel du CCAS.

